

Objet : Séance d'information aux chefs d'établissement de l'enseignement secondaire ordinaire

Niveaux et services : sec. ord.

Période : Année scolaire 2006/2007

- Aux directions des établissements d'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté

Autorités : Dir. Gén. Adj.

Signataire(s) : Martine HERPHELIN

Gestionnaires : Service général du Pilotage du système éducatif

Personne(s)-ressource(s) : Sébastien DELATTRE

Nombre de pages : 2

Duplicata : Services des circulaires de la Communauté française : <http://www.adm.cfwb.be>

Mots-clés : Evaluations externes non certificatives – année scolaire 2006-2007

Bruxelles, le 21 novembre 2006

Aux Directions des établissements
d'enseignement secondaire ordinaire
organisé ou subventionné par la
Communauté française.

Réf. : SD/2006-121

Objet : Séances d'information aux chefs d'établissement de l'enseignement secondaire ordinaire

Madame la Préfète, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

La circulaire ministérielle n°1675 du 6 novembre dernier vous a informé du nouveau dispositif d'évaluations externes non-certificatives prévu par le décret du 2 juin dernier dont vous trouverez le texte sur le site du centre de documentation administrative à l'adresse suivante :

<http://www.cdadoc.cfwb.be/RechDoc/docForm.asp?docid=4168&docname=20060602s30959>

Chaque année, ce dispositif va impliquer un nombre considérable d'intervenants de l'enseignement : élèves, enseignants, directeurs, parents, inspecteurs, animateurs pédagogiques, responsables du système éducatif et membres de l'Administration.

Afin de vous informer plus précisément sur ce dispositif, le Service général du Pilotage du système éducatif organisera des demi-journées d'information décentralisées à votre attention.

Elles ont pour but :

- de clarifier les objectifs de ces évaluations ainsi que les missions de chaque acteur ;
- de vous fournir les informations nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation en 2006-2007, en particulier pour ce qui concerne la passation et les corrections ;
- d'évoquer les perspectives d'exploitation des résultats.

Ces réunions seront également l'occasion de répondre à vos questions sur cette opération.

Chaque chef d'établissement est invité à participer à la réunion dans la province du siège de son établissement :

* Province de Liège Mercredi 6 décembre de 13h30 à 16h	Haute Ecole de la Province de Liège Léon-Eli Troclet Avenue Montesquieu, 6 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE
* Province du Hainaut Vendredi 8 décembre de 9h30 à 12h	Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut Avenue Victor Maistriau, 8 Bte A 7000 MONS
* Provinces de Namur et du Brabant wallon Lundi 11 décembre de 9h30 à 12h	Haute Ecole Namuroise catholique Place du Couvent, 3 5020 CHAMPION
* Province du Luxembourg Mardi 12 décembre de 14h-16h30	Haute Ecole de la C.F. du Luxembourg Schuman Rue de la Cité, 64 6800 LIBRAMONT
* Région de Bruxelles-Capitale Mercredi 13 décembre de 9h30-12h	Ministère de la Communauté française Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES

Si vous êtes dans l'incapacité de participer à la réunion se tenant dans votre province ou région, vous êtes invité à participer à une autre séance de votre choix. Dans ce cas, pour des raisons d'organisation pratique, je vous demanderai de prévenir préalablement Mme Martine GILMAIRE au 02/690.81.95 ou Mme Jocelyne DELEUZE au 02/690.81.81.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, Madame la Directrice, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice générale adjointe,

Martine HERPHELIN